



TABLE DE CONCERTATION DES ÂÎNÉS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour le mieux-être des aînés

Avis concernant des personnes aînées en situation de pauvreté

VERSION SYNTHÈSE

Les recommandations seront acheminées, selon le cas, à :

- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Ministères
- MSSS
- CISSS-CA
- Partis politiques
- Députés
- Élus municipaux
- Organismes
- Etc.

FAIRE PARVENIR DEMANDES D'INFORMATIONS, COMMENTAIRES OU RÉPONSES À :

Table de concertation des aînés de
Chaudière-Appalaches
5501, rue Saint-Georges,
Lévis (Québec) G6V 4M7

Téléphone : 418 833-5678, poste 105
Sans frais : 1 877 533-5678
tableainesca12@gmail.com
www.tabledesainesca.wordpress.com.

LÉVIS, 12 mars 2022

AVIS CONCERNANT DES PERSONNES ÂNÉES EN SITUATION DE PAUVRETÉ (Vivre dans la dignité)

Introduction

Le 23 novembre 2021, des membres de son conseil d'administration, des organismes d'aînés, des organismes de services aux aînés, des élus et des personnes aînées répondaient à une invitation de la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches (TCA-CA) à une rencontre de concertation à Saint-Henri-de-Lévis. 55 personnes ont répondu à l'appel.

L'Avis a été adopté en bonne et due forme par le conseil d'administration de la TCA-CA.

N.B. La VERSION INTÉGRALE de cet AVIS est disponible sur le site Web de la TCA-CA : <https://tabledesainesca.wordpress.com/blog/avis-pour-consultation-commentaires-et-retroactions/> de même que les avis : *Soins à domicile et soutien à domicile, Isolement de certains aînés avec la pandémie, Âgisme, Besoins en transport de certains aînés.*

INDICATEURS DE PAUVRETÉ

L'utilisation du terme faible revenu réfère à la Mesure du faible revenu (MFR) ou le Seuil de faible revenu (SFR). Le seuil de pauvreté réfère à la Mesure du panier de consommation (MPC). Tout dépend de quoi on parle. Si on veut savoir combien il faut de sous pour sortir les aînés de la pauvreté, on parle alors du revenu viable (RV) tel que défini par l'IRIS.

Voici un exemple concret des différents seuils selon ces 4 indicateurs, pour une personne seule, vivant à Lévis, en 2019 (Statistique Canada, 2021). Tableaux de données personnalisées : MPC, SFR et MFR, Lévis, 2019, personne seule¹.

MPC	SFR	MFR	RV
17 811 \$	18 520 \$	25 153 \$	27 409 \$

Le REVENU VIABLE est donc le montant qui permet de sortir de la pauvreté.

¹ Source : Annie Fréchette, organisatrice communautaire (CISSSCA DSPu) et étudiante à la Maîtrise en service social dont le projet de Mémoire porte sur la pauvreté et l'imaginaire collectif.

LES PROBLÉMATIQUES

Le problème du revenu disponible et ses conséquences

Pour des personnes âgées en situation de pauvreté, le revenu disponible détermine des priorités. Les personnes à faible revenu, lorsqu'elles ont payé les intournables ou frais fixes, par exemple le logement, tout devient un luxe. C'est là que la personne coupe sur les aliments sains, les loisirs, etc. La personne doit choisir à quels besoins elle va consacrer ses ressources et à quelle hauteur : santé, alimentation, logement, transport, etc.? Par exemple, en alimentation, elle aura recours à des aliments de moindre qualité ou recours à des banques alimentaires. La personne ne peut se permettre d'avoir une automobile et de l'entretenir alors est dépendante des transports existants ou demander à des voisins ou à de la parenté. Pour plusieurs, l'accessibilité aux technologies informatiques est rendue impossible parce que trop coûteuse. S'il arrive des imprévus ou que la santé se détériore alors c'est la catastrophe. De plus, la personne en situation de pauvreté ne se sent pas comme les autres, d'où un sentiment d'inadéquation.

Des explications au problème

D'abord, au niveau des ressources financières la cause peut provenir d'un fonds de pension inexistant, trop faible ou non indexé. Il arrive que les programmes sociaux ne répondent pas adéquatement à l'élévation du coût de la vie. Par exemple, le bénéficiaire de la pension de vieillesse doit payer ses services dentaires, ses lunettes alors que pour celui qui reçoit de l'aide sociale, c'est gratuit. Concernant le logement, il y a une offre considérable de logements beaucoup trop coûteux. Puis, il y a eu l'augmentation du coût de la vie qui a joué un rôle drastique en 2021.

Des solutions

Concernant les solutions, en somme il faut faire appel à la société. Les solutions exprimées par les participants ont contribué en grande partie à formuler les recommandations qu'on trouve plus loin.

LES RECOMMANDATIONS

Actions sur le revenu

RECOMMANDATION # 1

Que les instances gouvernementales augmentent substantiellement le revenu de base des personnes âgées en situation de pauvreté afin d'assurer à tous l'atteinte du revenu viable reconnu par l'IRIS². Cela pourrait se traduire par des subventions, des allocations, des crédits d'impôt, etc.

R # 1.1 Que le Gouvernement du Canada bonifie substantiellement le Supplément de revenu garanti (SRG) et augmente le montant de revenu qui discrédite l'accès au SRG.

- Préciser les conditions d'accès au crédit d'impôt afin que cela serve aux personnes en situation de pauvreté et non à d'autres instances

² Institut de recherche et d'information socioéconomique du Québec

R # 1.2 Que le Gouvernement du Québec instaure une allocation de supplément pour les personnes ayant un revenu faible (montant non imposable).

- Permettre aux aînés de travailler davantage sans être pénalisés sur leurs revenus de retraite
- Revoir et préciser les conditions d'accès au crédit d'impôt afin que cela serve aux personnes en situation de pauvreté et non à d'autres instances

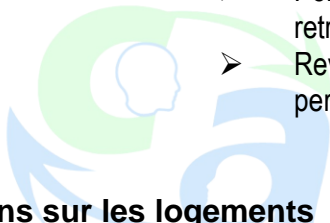


TABLE DE CONCERTATION
DES AÎNÉS
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour le mieux-être des aînés

Actions sur les logements

RECOMMANDATION # 2

Que le Gouvernement du Québec augmente le nombre de logements sociaux en rendant disponible des unités Accès logis qui permettent la construction de nouveaux logements sociaux.

- Débloquer les Programmes concernant le sujet puisque le problème actuel est qu'il n'est pas possible d'en construire puisqu'aucune unité n'est disponible depuis plus de trois ans
- Favoriser la construction de logements sociaux avec services de soutien à domicile en collaboration avec le CISSS-CA
- Promouvoir le soutien communautaire en logement social (mesure 36 d'*Un Québec pour tous les âges*³)
- Améliorer les conditions de logement des aînés par l'accroissement de l'offre de logements abordables (mesure 57 d'*Un Québec pour tous les âges*⁴)
- Améliorer les critères d'accès au logement abordable

Actions par l'intermédiaire des soins de santé

RECOMMANDATION # 3

Il est recommandé au Gouvernement du Québec permette aux personnes démunies financièrement de recevoir des services gratuits au niveau des soins oculaires, dentaires et auditifs.

- Donner des services de qualité

Actions auprès des organismes d'aide aux personnes en situation de pauvreté

³ <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/vieilliretvivreensemble/Pages/Plan-action-2018-2023.aspx>. *Un Québec pour tous les âges, Plan d'action 2018-2023*

⁴ <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/vieilliretvivreensemble/Pages/Plan-action-2018-2023.aspx>. *Un Québec pour tous les âges, Plan d'action 2018-2023*

RECOMMANDATION # 4

Que le Gouvernement du Québec et les organismes de philanthropie de soutiennent adéquatement les organismes d'aide aux personnes en situation de pauvreté notamment les banques alimentaires et l'aide au transport dans les milieux ruraux.

- Utiliser davantage la caractérisation des communautés comme outil pour connaître les conditions socioéconomiques des aînés et orienter des actions
- Soutenir davantage les personnes vivant en contexte de défavorisation (matérielles et sociales) afin d'assurer leur autonomie (une mesure de base)
- Renforcer et soutenir les interventions intersectorielles

Pour le mieux-être des aînés

RECOMMANDATION # 5

Que les Gouvernements du Canada et du Québec prennent des mesures rapides et efficaces pour contrôler et réduire l'inflation.

DES AVIS COMPLÉMENTAIRES

Lors de la rencontre de concertation du 23 novembre 2021, les participants ont été invités à choisir un des cinq sujets. Le traitement des propos recueillis a été fait selon un certain ordre. Pour avoir accès « Aux avis complémentaires », il faut aller voir le site de la TCA-CA : <https://tabledesainesca.wordpress.com/blog/avis-pour-consultation-commentaires-et-retroactions/>

Rédaction

Le présent document a été rédigé par Maurice Grégoire, secrétaire TCA-CA, avec la précieuse collaboration de M^{me} Édith Dumont, Agente de planification, de programmation et de recherche, Service de promotion de la santé et prévention, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, ainsi que des judicieux conseils de M^{me} Annie Fréchette, organisatrice communautaire (CISSSCA DSPu) et étudiante à la Maîtrise en service social dont le projet de *Mémoire porte sur la pauvreté et l'imaginaire collectif*. Un merci à tous ceux qui ont contribué à l'amélioration de présent document, plus particulièrement un merci spécial à M^{me} Cécile Pelletier du Centre de Vie de Bellechasse pour des suggestions significatives concernant cet avis. Merci à M. Pierre Asselin, membre du Comité de direction, pour des suggestions de corrections.

La réalisation et la publication du présent AVIS ont été rendues possibles grâce à la Convention financière 2018-2023 signée entre la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches.